

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 01218

Numéro SIREN : 352 383 715

Nom ou dénomination : AIRBUS HELICOPTERS

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2022 sous le numéro de dépôt 5117

Certifiée conforme
à l'original

AIRBUS HELICOPTERS S.A.S.

BILAN AU 31/12/2021

ACTIF (en millions d'Euros)	Notes	Brut 31/12/2021	Amort.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
			ou prov. 31/12/2021		
Capital souscrit non appelé		-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	(2)	221	184	37	35
Immobilisations corporelles	(3)	1 644	937	707	718
Immobilisations financières	(4)	421	7	413	388
Total actif immobilisé		2 286	1 128	1 157	1 141
Stocks	(5)	2 650	344	2 306	2 423
Avances et acomptes versés sur commandes		140	0	140	163
Créances d'exploitation	(6)	1 814	33	1 781	1 656
Créances diverses	(6)	139	11	128	197
Disponibilités		1 651	0	1 651	1 455
Charges constatées d'avance	(16)	3	0	3	3
Total actif circulant		6 397	388	6 009	5 896
Ecart de conversion actif		2		2	9
TOTAL		8 685	1 516	7 169	7 046

PASSIF (en millions d'Euros)	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Capital (38 314 537 actions de 15,30 €)		586	586
Primes		56	56
Réserve légale		59	58
Réerves libres		101	101
Report à nouveau		364	358
Résultat de l'exercice		490	7
Subventions d'investissement		11	12
Provisions réglementées		105	136
Capitaux propres	(12)	1 772	1 313
Autres fonds propres		265	289
Provisions pour risques et charges	(8), (9) & (10)	790	776
Dettes financières	(11)	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes	(13)	2 464	2 883
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(7)	888	855
Autres dettes diverses	(7)	302	314
Produits constatés d'avance	(16)	684	612
Total dettes		4 338	4 664
Ecart de conversion passif		4	4
TOTAL		7 169	7 046

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

(en millions d'Euros)	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires	(20)	4 025	3 119
Autres produits d'exploitation et variation de production stockée	(23)	-22	214
Achats consommés		-2 633	-2 297
Valeur ajoutée		1 369	1 036
Subventions d'exploitation		2	0
Impôts, taxes et versements assimilés		-44	-75
Charges de personnel	(14)	-873	-820
Excédent brut d'exploitation		454	140
Dotations aux amortissements	(2) et (3)	-100	-74
Dotations et reprises de provisions	(6) et (8)	-43	-85
Autres produits		34	30
Autres charges		-69	-35
Résultat d'exploitation		276	-24
Résultat financier	(21)	266	41
Résultat courant		543	16
Résultat exceptionnel	(22)	15	-27
Résultat net avant impôts		558	-11
Impôt sur les bénéfices	(15)	-37	10
Participation des salariés au résultat		-31	8
RESULTAT NET		490	7

Note 1 :

1.1. Principes et méthodes comptables

Les comptes présentés ont été établis conformément aux dispositions de l'art. 810-7 du PCG (modifié par le Règlement ANC 2020-05 du 24 juillet 2020)

1.2. Recherche et Développement

Les frais de recherche, de développement et d'industrialisation totalement autofinancés sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus, conformément à l'option autorisée par l'art. 212-3.1 du PCG.

1.3. Immobilisations

1.3.1 Incorporelles

Les logiciels sont évalués à leur coût de revient, les progiciels à leur coût d'achat et sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans à compter de la date à laquelle ils sont mis en service. Les logiciels développés en interne sont évalués à leur coût de production et amortis linéairement sur 5 ans à compter de leur mise en service.

1.3.2 Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à la valeur d'apport pour celles ayant fait l'objet de l'apport partiel d'actif de la société Aérospatiale (à laquelle a succédé la société Airbus Group) à la société Airbus Helicopters.
- à leur coût d'acquisition pour celles entrées depuis dans le patrimoine social.

Au cours de l'exercice 2005, les durées d'amortissement ont été modifiées pour répondre aux évolutions induites par la nouvelle norme, et ont été alignées sur les durées d'utilisation économiques. Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilisation économique ou en unités d'œuvres :

· Constructions :	10 ans à 30 ans
· Ouvrages d'infrastructure et installations générales :	10 ans à 20 ans
· Installations complexes spécialisées :	5 ans à 10 ans
· Matériel et outillage industriels :	5 ans à 10 ans
· Matériels aériens immobilisés :	3 ans à 10 ans
· Autres :	3 ans à 10 ans

L'amortissement dérogatoire correspond, soit à la différence entre l'amortissement linéaire et l'amortissement dégressif, soit à la différence entre l'amortissement linéaire et l'unité d'œuvre.

Les dépenses de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées, sauf dans le cas où elles contribueraient à l'augmentation de la productivité ou de la durée de vie de l'immobilisation.

1.3.3. Immobilisations financières

Leurs valeurs brutes sont enregistrées au coût historique d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage pour Airbus Helicopters. Elle est déterminée soit en calculant la quote-part correspondante de situation nette, ou en tenant compte de la rentabilité future et des perspectives d'avenir.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

1.4. Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

Les en-cours de production, les produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production, duquel sont exclus les charges financières, les frais de recherche et développement, les frais d'administration générale et de distribution, et les charges de sous activité.

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque leur coût se trouve supérieur à la valeur probable de réalisation. Airbus Helicopters utilise des ratios d'obsolescence de pièces selon les mouvements de stocks ferraillés réellement constatés. Les mouvements ont été analysés sur une période suffisamment longue pour permettre d'avoir des coefficients en rapport avec l'activité spécifique d'Airbus Helicopters.

1.5 Crédances

Les créances clients sont provisionnées en fonction de leur date d'exigibilité et sur une analyse historique et statistique.

Ces provisions peuvent faire l'objet d'un ajustement au cas par cas par le crédit manager en fonction des informations dont il dispose.

1.6. Avances et acomptes reçus sur commande en cours

Les avances de trésorerie accordées dans la réalisation de contrats long terme sont enregistrées dans la rubrique "Avances et acomptes reçus sur commande en cours" au passif du bilan.

Les avances et acomptes reçus sur commande en cours sont amortis en fonction de la facturation des éléments concernés.

1.7. Contrats à long terme

La marge à terminaison des contrats à long terme est prise en compte au fur et à mesure de l'avancement.

Toute perte probable sur un contrat est provisionnée pour sa totalité. Les provisions sont inscrites en dépréciation des en-cours au prorata de leur valeur à la clôture ramenée au montant des coûts restant à encourir, et en provisions pour risques pour le complément.

Ces provisions sont déterminées sur la base d'une prévision de résultat à terminaison régulièrement actualisée et valorisée aux cours de clôture pour les opérations en monnaies étrangères, sauf s'il existe des couvertures spécifiques.

La marge à terminaison des contrats long terme est estimée sur la base d'analyses des coûts et des recettes à terminaison révisées de manière périodique et régulière pendant toute la durée des contrats.

Le pourcentage d'avancement applicable à ces contrats est déterminé en fonction de l'avancement des coûts ou de l'avancement d'étapes techniques.

La société réalise également un nombre important de contrats qui ne s'apparentent pas à des contrats long terme et sont comptabilisés selon la méthode de l'achèvement (cf. note 1.16).

1.8. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance concernent essentiellement le Tigre, le NH90 et le HXBR, dont le chiffre d'affaires est constaté au rythme de l'avancement des coûts, et des activités support (cf. Note 16).

1.9. Provisions pour risques et charges

En application du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables sur les passifs, les provisions sont constituées en fonction de l'estimation du risque encouru ou de la charge exposée, assise sur les meilleurs éléments connus.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. L'estimation du montant figurant en provision correspond à une sortie de ressource qu'il est probable que la société doive supporter pour éteindre cette obligation. Si aucune estimation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée.

Les passifs éventuels font le cas échéant l'objet d'une information en annexe :

- Les provisions pour pertes à terminaison, toute perte probable à terminaison est provisionnée pour sa totalité (Cf. Note 1.8)
- La provision pour garantie sur contrats est une provision statistique basée sur les ventes des appareils (nombre de mois d'exposition statistique par appareil multiplié par le coût moyen des garanties pour un mois par type d'appareil)
- La provision pour risques divers sur contrats regroupe des litiges directement affectables à des contrats spécifiques.
- Les provisions pour perte de change matérialisent le risque de change pour les éléments non couverts.
- Les provisions pour retraite sont décrites dans la note 1.12.
- La provision pour médaille du travail prend en compte les paramètres usuels (revalorisation, espérance de vie, turnover)

1.10. Prestations à fournir

Les prestations à fournir correspondent aux dépenses qui restent à encourir afin d'obtenir la réception définitive de l'appareil concerné.

1.11. Engagement de retraites et avantages similaires

Airbus Helicopters utilise la méthode dite des « droits à terme » (recommandation n° 2003-R01 du CNC).

Des évaluations actuarielles sont régulièrement effectuées afin de déterminer le montant des engagements de la Société au titre de ces prestations. Cette évaluation intègre des hypothèses d'évolution des salaires, d'âges de départ et de rentabilité des placements à long terme.

En 2021, la société a appliqué la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite. Selon cette nouvelle approche, à partir du moment où, d'une part, aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et, d'autre part, les droits plafonnent après un certain nombre d'années d'ancienneté (N), ce sont les N dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise qui lui confèrent les droits au moment de son départ en retraite. Cette méthode d'évaluation des engagements d'indemnités de départ en retraite consiste à linéariser l'acquisition des droits sur la période précédant la retraite et permettant d'obtenir les droits plafonnés.

L'application de cette recommandation n'a pas conduit à modifier la valorisation de l'engagement au 31 décembre 2021.

L'incidence des variations d'hypothèses est comptabilisée en compte de résultat, sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés. La fraction des écarts actuariels cumulés à la fin de l'exercice précédent excédant 10% de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture (ou 10% de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture avant déduction du régime) est amortie sur la durée de vie moyenne attendue des membres du personnel bénéficiant de ce régime.

1.12. Trésorerie

La trésorerie est constituée par des fonds immédiatement disponibles ou disponibles dans des délais réduits (principalement obligations et autres titres représentatifs de créances, dépôts et prêts à court terme, intérêts inclus). Les disponibilités et quasi disponibilités sont évaluées au coût historique, proche de leur valeur de réalisation.

Une convention a été signée entre Airbus Helicopters SAS et Airbus group SE. L'objet de la convention comprend la coordination des relations avec les banques, la centralisation de la trésorerie, l'exécution des transactions de trésorerie, les financements et placements financiers.

La société Airbus Helicopters SAS bénéficie de la liquidité du groupe Airbus au travers de cette convention et peut compter sur le support financier de la société Airbus pour les 12 prochains mois.

A la lumière de ces éléments, les comptes 2021 ont été préparés et finalisés selon l'hypothèse que la continuité d'exploitation est assurée.

1.13. Opérations en monnaies étrangères

Les charges et produits libellés en monnaies étrangères sont enregistrés au cours de change de transaction ou au taux moyen de couverture.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties au cours de change du jour du bilan de clôture à l'exception de celles qui font l'objet d'une couverture de change, et sont évaluées dans ce cas-là au cours moyen des couvertures. Les écarts de conversion constatés sont inscrits, suivant le cas, en écart de conversion actif ou passif.

Les pertes de change latentes font l'objet de provisions pour risques, elles sont déterminées après :

- compensation entre les gains et les pertes latentes provenant d'opérations de termes voisins et libellés dans une même monnaie dont le marché est organisé, ou assimilé,
- prise en compte de la revalorisation des engagements de couverture, celle-ci n'étant pas constatée dans les comptes d'écart de conversion.

1.14. Comptes consolidés

Les comptes d'Airbus Helicopters sont consolidés dans Airbus SE.

1.15. Comptabilisation des produits

Les principaux produits issus des activités d'Airbus Helicopters sont comptabilisés de la manière suivante :

- Le chiffre d'affaires des programmes Tigre, NH90, HXBR, support et contrats de développement est comptabilisé principalement au fur et à mesure des coûts encourus et pour certains contrats spécifiques en fonction de la réalisation des shipsets de fabrication.
- Le chiffre d'affaires des autres programmes est comptabilisé à la livraison.

Note 2 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en millions d'Euros)	Brut 31/12/2021	Amortissement 31/12/2021	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Concessions, brevets, licences	212	184	28	25
En-cours	9	0	9	9
Total	221	184	37	35

Variation en Brut (en millions d'Euros)	31/12/2020	Aquisitions	Cessions	Autres mvt	31/12/2021
Concessions, brevets, licences	197	3	0	12	212
En-cours	9	8	0	-9	9
Total	206	12	0	2	221

Variation des Amortissements (en millions d'Euros)	31/12/2020	Dotations	Reprises	31/12/2021
Concessions, brevets, licences	172	10	0	184
Total	172	10	0	184

Note 3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions d'Euros)	Brut 31/12/2021	Amortissement 31/12/2021	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Terrains	45	21	23	24
Constructions	526	304	222	224
Installations techniques, matériels et outillages industriels	898	531	367	395
Autres	89	81	8	6
En-cours, avances et acomptes	87	0	87	68
Total	1 644	937	707	718

Les prototypes immobilisés ont été reclassés de "immobilisations autres" à "installations techniques, matériels et outillages industriels".

Variation en Brut (en millions d'Euros)	31/12/2020	Acquisitions	Cessions	Autres mvt	31/12/2021
Terrains	43	0	0	2	45
Constructions	519	0	13	21	526
Installations techniques, matériels et outillages industriels	874	0	8	32	898
Autres	84	4	2	3	89
En-cours, avances et acomptes	68	89	0	-71	87
Total	1 588	93	23	-13	1 644

Variation des Amortissements (en millions d'Euros)	31/12/2020	Dotations	Reprises	Autres mvt	31/12/2021
Terrains	19	2	0	0	21
Constructions	294	17	8	1	304
Installations techniques, matériels et outillages industriels	478	68	8	-8	531
Autres	78	3	2	2	81
Total	870	90	18	-5	937

Note 4 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en millions d'Euros)	Brut 31/12/2021	Provisions 31/12/2021	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Titres de participation	367	6	361	348
Prêts	38	0	38	36
Autres immobilisations financières	16	1	14	3
Total	421	7	413	388

Note 5 - STOCKS ET EN-COURS

(en millions d'Euros)	Brut 31/12/2021	Provisions 31/12/2021	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Matières premières et autres approvisionnements	41	4	37	27
En-cours de production	1 378	76	1 302	1 422
Produits intermédiaires et finis	1 231	264	967	974
Total	2 650	344	2 306	2 423

Note 6 .. CREANCES D'EXPLOITATION

6.1 : Créances d'exploitation

(en millions d'Euros)	Brut 31/12/2021	Provisions 31/12/2021	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Clients et comptes rattachés	1 814	33	1 781	1 656
Autres créances d'exploitation	139	11	128	197
Total	1 952	44	1 909	1 853

6.2 : Etat des échéances des créances – Clients et Crédit d'exploitation

(en millions d'Euros)	Total	1 an	A + d'1 an
Crédit clients	1 814	1 799	16
Personnel	1	1	-
Etat	77	77	-
Groupe et Associés	59	59	-
Débiteurs divers	1	1	-
Autres créances d'exploitation	139	139	0

Note 7 - DETTES D'EXPLOITATION

7.1 : Dettes d'exploitation

(en millions d'Euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fournisseurs	888	855
Autres dettes d'exploitation	302	314
Total	1 190	1 169

7.2 : Etat des échéances des dettes – Fournisseurs et Dettes d'exploitation

(en millions d'Euros)	Total	1 an	1-5 ans	+ 5 ans
Dettes fournisseurs	888	885	-	-
Personnel	167	167	-	-
Organismes sociaux	44	44	-	-
Etat	48	47	-	-
Charges à payer	11	11	-	-
Divers	32	32	-	-
Autres dettes d'exploitation	302	301	-	-

Note 8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en millions d'Euros)	31/12/2020	Dotations	Consommation	Reprises	Autres Mouvements	31/12/2021
Provisions pour prestations à fournir	132	78	37	0		173
Provisions pour pertes à terminaison	31	5	2	0		34
Provisions pour garanties sur contrats	34	17	15	0		36
Provisions pour risques divers sur contrats	226	72	98	4		196
Provisions pour pertes de change	6	0	5	0		0
Provisions pour pensions et obligations similaires	347	22	6	16	4	351
Total	776	194	163	20	4	790

8.1 : Provisions pour pertes à terminaison

(en millions d'Euros)	31/12/2020	Dotations	Consommation	Reprises	31/12/2021
Série militaire	18	1	1	-	18
Série civil	2	3	0	-	6
Support et services	11	0	1	-	11
Total	31	5	2	-	34

8.2 : Provisions pour risques divers sur contrats

Les provisions pour risques divers sur contrats concernent principalement des pénalités et des coûts de réparations et rétrofits à réaliser sur les appareils.

Note 9 - PROVISIONS POUR PRESTATIONS A FOURNIR

Par programmes, les provisions pour prestations à fournir se décomposent comme suit :

(en millions d'Euros)	31/12/2020	Dotations	Consommation	Reprises	31/12/2021
Série militaire	-	-	-	-	-
Série civil	130	68	36	-	162
Support et services	2	10	1	-	11
Total	132	78	37	-	173

Note 10 - INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

Les charges annuelles représentatives des indemnités de départ en retraite s'analysent comme suit :

(en millions d'Euros)	31/12/2020	31/12/2021
Droits acquis durant l'année	22,0	8,0
Droits utilisés dans l'année	-11,5	-11,3
Coût financier sur la valeur actuarielle des droits accumulés	3,2	1,5
Amortissement du différé	0,0	0,0
Charges nettes de retraite	13,7	-1,8

La valeur actuarielle s'analyse comme suit :

(en millions d'Euros)	31/12/2020	31/12/2021
Valeur actuarielle des :		
Droits accumulés sans projection de salaires (ABO)	279,4	269,5
Droits accumulés avec projection de salaires (DBO)	395,7	380,3
Valeur actuarielle des octrois et extensions de garanties et pertes et gains actuariels non amortis	76,6	59,4
Passif net comptabilisé	319	321

Hypothèses	2020	2021
Taux d'intérêt	0,50%	0,80%
Taux d'augmentation moyen des salaires	2,50%	2,50%

Note 11 - DETTES FINANCIERES

(en millions d'Euros)	31/12/2020	1 an	1-5 ans	+ 5 ans	31/12/2021
Emprunts divers	-	-	-	-	-
Daily Deposit	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

Note 12 .. CAPITAUX PROPRES ET AUTRES FONDS PROPRES

12-1 Tableau de variations des capitaux propres

(en milliers d'Euros)	Capital Social	Prime	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Subventions d'invest.	Provisions réglementées	Total Capitaux Propres
Au 31 Décembre 2019	586 212	55 608	159 394	274 785	82 845	12 687	117 268	1 288 797
Augmentation Capital								0
Augmentation prime d'émission							18 250	18 250
Variation des provisions							0	0
Dividende							0	0
Affectation du résultat				82 845	-82 845			0
Résultat de l'exercice					7 206			7 206
Subventions d'invest.						-778		-778
Au 31 Décembre 2020	586 212	55 608	159 394	357 629	7 206	11 909	135 518	1 313 475
Augmentation prime de fusion								0
Variation des provisions							-30 810	-30 810
Dividende							0	0
Affectation du résultat				460	6 746	-7 206		0
Résultat de l'exercice						490 479		490 479
Subventions d'invest.						-778		-778
Au 31 Décembre 2021	586 212	55 608	159 854	364 374	490 479	11 131	104 708	1 772 366

12-2 Autres fonds propres

Les autres fonds propres sont constitués des avances de l'Etat dont les remboursements sont effectués sur la base d'un montant fixé au contrat, à chaque livraison d'appareils. La rémunération est basée sur une estimation d'un nombre d'appareils livrés sur la période de la subvention, lors de la signature de la subvention.

(en millions d'Euros)	31/12/2021	31/12/2020
Avances remboursables	253	254
Intérêts courus	12	36
Total	265	289

Note 13 - VENTILATION DES AVANCES ET ACOMPTE

(en millions d'Euros)	31/12/2021	31/12/2020
Séries	2 020	2 372
Supports et services	423	485
Autres	22	26
Total	2 464	2 883

Note 14 .. DONNEES SOCIALES

(en millions d'Euros)	31/12/2021	31/12/2020
Charges de personnel	873	820
Effectif moyen global (en équivalent temps plein)	8 354	8 374
Ingénieurs et Cadres	4 361	4 222
Agents techniques et de maîtrise	3 591	3 626
Ouvriers	403	526

Note 15 - IMPOTS

AII SAS est membre du groupe d'intégration fiscale de Airbus SAS.

La convention d'intégration fiscale prévoit que:

- l'impôt sur les sociétés et les déficits fiscaux de l'entité soient appréhendés par l'entité de la même manière que si elle ne faisait pas partie du groupe.
- l'entité ne prenne pas d'engagement de paiement d'impôt vis-à-vis des autres membres du groupe qui puisse être supérieur à celui qu'elle aurait dû prendre en l'absence d'intégration fiscale.

15-1 Analyse du produit charge d'impôt

(en millions d'Euros)	Résultat avant impôt 31/12/2021	Impôts 31/12/2021	Résultat après impôt 31/12/2021	Résultat après impôt 31/12/2020
Résultat courant après participation	512	-37	475	34
Résultat exceptionnel	15		15	-27
Total	528	-37	490	7

15-2 Situation fiscale latente

(en millions d'Euros)	2020	Variation	2021
Impôt latent à payer sur :			
Provisions règlementées	42	-16	26
Instruments financiers	0	0	0
Autres charges déduites fiscalement	0	0	0
Total	42	-16	26
Impôt payé d'avance sur :			
Organic	2	0	2
Indemnité de départ en retraite	86	0	86
Participation	-9	15	6
Provisions pour pertes à terminaison	14	1	15
Provisions pour prestations à fournir	-4	-1	-5
Autres provisions	80	12	92
Total	169	26	195
Impôt payé d'avance	126	-42	169

Note 16 - COMPTES DE REGULARISATION

16.1. Charges constatées d'avance

(en millions d'Euros)	31/12/2021	31/12/2020
Assurances	0	3
Commissions	0	0
Autres	3	-
Total	3	3

16.2. Produits constatés d'avance

(en millions d'Euros)	31/12/2021	31/12/2020
Militaire	308	261
Civil	376	351
Autres	0	0
Total	684	612

Note 17 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

17.1 Garanties bancaires

Garanties données

(en millions d'Euros)	31/12/2021	31/12/2020
Cautions sur contrats de ventes	302	608
Garanties liées à financement de clients	0	0
Garanties pour tiers	0	-
Autres	8	28
Total	309	637

Garantie reçues

(en millions d'Euros)	31/12/2021	31/12/2020
Cautions sur contrats de ventes	43	43
Total	43	43

17.2 Contrats de location

Locations prises

(en millions d'Euros)	31/12/2021	31/12/2020
Contrats de locations	54	45
Total	54	45

Locations données

(en millions d'Euros)	31/12/2021	31/12/2020
Contrats de locations	10	16
Total	10	16

17.3 Engagements de retraite

Ces engagements hors bilan sont les effets actuariels de la méthode du corridor qui ne sont pas comptabilisés.

(en millions d'Euros)	31/12/2021	31/12/2020
Indemnités de fin de carrière	59	69
Total	59	69

Note 18 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Le volume des transactions effectuées en devises et le recours à des modes de financement diversifiés nécessitent de se prémunir des fluctuations des marchés. Les risques dans ces domaines font l'objet d'une gestion centralisée. Cette gestion consiste principalement à couvrir les risques relatifs aux fluctuations des marchés de change et des taux d'intérêts, qu'il s'agisse d'actifs et de passifs existant à la clôture de l'exercice, ou d'engagements concernant des transactions futures.

La société réalise une part importante de ses transactions commerciales en devises étrangères, principalement l'US Dollar. Elle utilise des contrats de change à terme uniquement pour se prémunir des variations de ces devises par rapport à l'Euro.

Les opérations de couverture sont traitées sur le marché des changes. Les instruments de couverture utilisés sont affectés soit à des créances ou dettes, soit aux transactions prévisionnelles des exercices suivants.

Les couvertures en US Dollars en cours à la clôture sont les suivantes :

(en millions d'USD)	Bilan 2021	2022	Exercices Suivants
Achat d'options	-	-	-
Ventes d'options	-	-	-
Ventes à terme	-	0	0
Total	0	0	0

Toutes les couvertures sont arrivées à échéance en 2021, et, aucun nouveau contrat n'a été pris pour les années futures.

Note 19 : LITIGES ET PROCEDURES ADMINISTRATIVES EN COURS

La société est engagée dans un certain nombre de litiges, procès et arbitrages inhérents à l'activité normale de la société dont l'issue n'est pas nécessairement connue à ce jour.

Les contentieux sont provisionnés au cas par cas en fonction de l'évolution des dossiers en risques divers (cf. Note 8.2).

Le 10 février 2018, un accident mortel a eu lieu dans le Grand Canyon dans l'Etat de l'Arizona sur le site de Quartermaster impliquant un hélicoptère EC130 B4 opéré par Papillon Helicopters qui après s'être écrasé au sol a pris feu, entraînant le décès de cinq personnes et des blessures graves sur deux personnes .

À la suite de l'accident, des plaintes en responsabilité du fait du produit ont été déposées devant la cour de l'Etat du Nevada aux Etats-Unis, par la succession et les parents d'un passager décédé ainsi que par le pilote blessé de l'hélicoptère. La Société a l'intention de se défendre activement contre les plaintes, mais de telles plaintes peuvent nuire à son image et à sa réputation.

Note 20 .. CHIFFRE D'AFFAIRES

(en millions d'Euros)	2021	2020
Ventilation par activité		
Hélicoptères neufs	2 188	1 602
Service à la clientèle	1 189	1 091
Développement	279	274
Divers	369	152
Total	4 025	3 119

dont :

France	712	531
Export	3 313	2 588

Note 21 - RESULTAT FINANCIER

(en millions d'Euros)	2021	2020
Produits financiers	201	77
Intérêts et assimilés	20	-13
Pertes et gains nets de change	3	-3
Dotations et reprises de provisions	43	-21
Total	266	41

Note 22 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en millions d'Euros)	2021	2020
Amortissements dérogatoires	31	-18
Autres	-15	-9
Total	15	-27

Note 23 - FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

(en millions d'Euros)	2021	2020
Série militaire	5	1
Série Civil	117	153
Divers	89	67
Total	211	221

Note 24 : REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Parmi les membres des organes d'administration, seul le Président bénéficie d'une rémunération.

Afin de respecter les règles usuelles de confidentialité, sa rémunération n'est donc pas présentée dans l'annexe aux comptes sociaux d'Airbus Helicopters.

Note 26 : EVENEMENTS POST CLÔTURE

Le 6 février 2022, l'Agence Norvégienne du Matériel de Défense a notifié Airbus Helicopters, au travers du consortium NH Industrie, de son intention de procéder à la résiliation du contrat NH90 dans son intégralité, y compris les produits déjà livrés.

Cette notification vise à démontrer que l'hélicoptère ne peut pas être raisonnablement utilisé aux fins pour lesquelles il a été acheté. Cela donnerait à NDMA le droit de résilier.

Le contrat initial, signé avec NHII en 2001, portait sur la livraison de 14 appareils planifiée de 2006 à 2008.

Le dernier hélicoptère, dont la livraison était prévu en septembre 2019, devrait être livré pour l'été 2022.

NHII s'oriente vers une proposition de solutions aux non-conformités afin de garantir à NDMA la capacité d'exploiter le NH90.

Le 25 février 2022, un nouvel accord sur la protection sociale Santé et Prévoyance a été signé. En compensation, à partir du 1er janvier 2024 les salariés partant en retraite devront désormais effectuer leur préavis. Compte tenu de la date de signature de l'accord, il n'y a pas d'impact sur les comptes 2021 et compte tenu des principes comptables appliqués par la société (méthode du corridor), la reprise de provision sera amortie sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, les restrictions à l'export et les sanctions internationales qui en ont résulté contre la Russie, la Biélorussie et certaines entités et individus russes ont entraîné une perturbation des activités, des opérations et de la chaîne d'approvisionnement de la Société. Suite aux restrictions à l'export et à l'imposition de sanctions par l'UE, le Royaume-Uni, les États-Unis et d'autres pays touchant les activités de la Société, la Société a annoncé en mars 2022 qu'elle suspendait la livraison d'avions et la fourniture de services de soutien aux clients russes, ainsi que la fourniture de pièces de rechange, d'équipement et de logiciels à la Russie. La Société applique toutes les réglementations et les sanctions applicables à ses installations et opérations en Russie.

Cette crise augmente l'exposition de la Société à des difficultés dans sa chaîne d'approvisionnement. Une partie du titane qu'utilise la Société provient de Russie, tant directement qu'indirectement par le biais de ses fournisseurs. Bien que les risques géopolitiques soient pris en compte par la Société dans sa politique en matière d'approvisionnement en titane, l'impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur la capacité de la Société à se fournir en matières premières, ainsi que tout éventuel durcissement des sanctions, est actuellement en cours de revue. La Société a activé une cellule de gestion de crise en réponse à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, surveille la situation en temps réel, et évalue les impacts sur la cybersécurité, les opérations, la production, les livraisons, la logistique et les transports, mais aussi ceux sur l'approvisionnement en matières premières et en composants, sur l'inflation, sur les prix du pétrole et de l'énergie.

Ce conflit affecte de manière marginale l'activité d'Airbus Hélicoptères dans cette zone à ce stade.

Airbus Helicopters estime que les livraisons d'hélicoptères initialement prévues sur l'exercice 2022 envers ces pays et leur citoyens pourront dans leur grande majorité être réallouées à court terme. Le risque d'exposition bilanciel nette est estimé comme non significatif.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

En Millions	Capital	Quote pour du capital détenu en %	Capitaux propres autres que le capital et non compris le résultat	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des caution et avais établis par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice audité	Bénéfice ou perte du dernier exercice audité	Dividendes encaissés
				Buée	Nette					

A - FILIALES (50% au moins du capital détenu par la Société)

Françaises										
HFST 67 cours Mirabeau 13100 Aix en Provence	EUR 0,0	100%	EUR -8,1	EUR 0,0	EUR *	EUR *	EUR *	EUR -	EUR -0,1	EUR -
Etrangères										
AIRBUS HELICOPTERS DEUTSCHLAND GMBH D-8660 Donauwörth - Germany	EUR 102,3	100%	EUR 156,9	EUR 128,8	EUR 128,8	EUR *	EUR 0,6	EUR 2 214,0	EUR 176,8	EUR 80,8
AIRBUS HELICOPTERS ESPAÑA, S.A. Carretera del Barrio de la Fontan, 10 28044 Cuatro Vientos Madrid - Spain	EUR 0,5	100%	EUR 70,9	EUR 21,2	EUR 21,2	EUR *	EUR 66,3	EUR 440,6	EUR 33,7	EUR 33,7
AIRBUS GROUP AUSTRALIA PACIFIC HOLDINGS PTY LIMITED 616 Comper street PO Box 51 - Bankstown Airport Nsw 2209 - Australia	AUD 6,0	100%	AUD 43,0	EUR 0,4	EUR 0,4	EUR *	EUR 13,2	AUD 631,1	AUD 44,8	EUR 28,3
AIRBUS HELICOPTERS CANADA LTD 1100 Gilmore Road , P.O Box 250 Fort Erie Ontario Canada	CAD 11,5	100%	CAD 19,2	EUR 4,1	EUR 4,1	EUR *	EUR -	CAD 89,5	CAD 3,5	EUR 2,8
HELDIBRAS Rus Santos Dumont n°200, BP 184, Itajuba Minas Gerais Brazil	BRL 28,6	84%	BRL 172,3	EUR 70,5	EUR 70,5	EUR *	EUR 129,6	BRL 918,8	BRL -67,8	LUR 0,3
AIRBUS HELICOPTERS SOUTHEAST ASIA PRIVATE LTD 110 Seletar Aerospace View Singapore 797562 - Singapore	EUR 1,8	100%	EUR 0,1	EUR 13,5	EUR 13,5	EUR *	EUR -	EUR 85,1	LUR 8,5	EUR 9,3
AIRBUS HELICOPTERS KOREA LTD 726-173 Iljannam-dong, Yongin-gu Seoul, Korea	KRW 1 000,0	100%	KRW 22 619,3	EUR 0,8	EUR 0,8	EUR *	EUR 0,1	KRW 21 239,4	KRW 2 098,2	LUR 13,5
AIRBUS HELICOPTERS DE MEXICO SA DE CV Hangar 1 Zona G Aeropuerto Inn 15620 Mexico DF - Mexico	MNN 204,0	100%	MNN -102,7	EUR 12,5	EUR 12,5	EUR *	EUR 6,9	MNN 603,3	MNN -57,6	LUR 0,0
AIRBUS HELICOPTERS JAPAN CO LTD Reppongi Hills Mori Tower 19F, 6-10-1 Reppongi, Minato-Ku Idemand 106-6119 Japan	JPY 480,0	100%	JPY 3 414,7	EUR 14,4	EUR 14,4	EUR *	EUR 1,4	JPY 19 270,4	JPY 1 628,6	EUR 12,2
AIRBUS HELICOPTERS ROMANIA SA Strada Aeroportului Nr.Ghimbav Zip Code 507075 - Brasov - Romania	RON 11,0	51%	RON 49,6	EUR 5,3	EUR 5,3	EUR *	EUR 4,3	RON 147,2	RON 7,6	EUR 0,4
AIRBUS HELICOPTERS SOUTHERN AFRICA (PTY) LTD PO Box 135 Lanseria 1748 South Africa	ZAR 16,6	100%	ZAR 84,9	EUR 3,6	EUR 3,6	EUR *	EUR 0,2	ZAR 624,6	ZAR 53,3	EUR 3,2
AIRBUS HELICOPTERS CHILE SPA Jose Amesti 7893 - La Reina Santiago - Chile	USD 5,2	100%	USD 3,7	EUR 8,1	EUR 8,1	EUR *	EUR 5,2	USD 8,0	USD -2,6	LUR -
AIRBUS HELICOPTERS CONO SUR SA Edificio Beta 4 - Local 602 - Zona América Montevideo - Chile	USD 0,0	100%	USD 7,6	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR *	EUR 37,7	USD 28,6	USD -3,5	EUR -
AIRBUS HELICOPTERS PHILIPPINES, INC NMA 1309 The Philippines	PHP 39,0	70%	PHP 44,0	EUR 0,6	EUR 0,6	EUR *	EUR -	PHP 222,7	PHP 4,3	EUR 0,1
AIRBUS HELICOPTERS MALAYSIA SDN BHD Terminal 2-Sultan Abdul Aziz Shah Airport 17200 Subang Selangor- MALAYSIA	MYR 28,0	100%	MYR 17,8	EUR 6,8	EUR 6,8	EUR *	EUR -	MYR 102,9	MYR -7,6	EUR -
AIRBUS HELICOPTERS VOSTOK LLC Yakimanskaya emb.4 bld1 Moscow 119180 - Russia	RUB 2,6	100%	RUB 110,5	EUR 1,1	EUR 1,1	EUR *	EUR 10,2	RUB 712,9	RUB -19,5	EUR -
AIRBUS HELICOPTERS CHINA CO.,LTD 22D Jin An Building n°908 Dongdanling Shanghai - China	RMB 38,8	100%	RMB -25,3	EUR 5,0	EUR 5,0	EUR *	EUR 0,0	RMB 76,1	RMB 23,6	EUR -
AIRBUS HELICOPTERS HONG KONG LTD Unit 3,1M, Tradeport Logistics Centre 21 Chan Yip Road Hong Kong Intc, Airport Lantau HONG KONG	EUR 0,1	100%	EUR 0,3	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR *	EUR 0,1	EUR 87,0	EUR 6,0	EUR -

A - FILIALES (50% au moins du capital détenu par la Société)

AIRBUS HELICOPTERS UK LTD Oxford Airport - Kidlington Oxfordshire OX5 1 QS - UK	GBP 0,5	100%	GBP 0,2	EUR 17,7	EUR 17,7	EUR -	EUR 230,2	GBP 183,7	GBP 14,2	EUR 13,0
PT. AIRBUS HELICOPTERS INDONESIA d'Alam Airport Terminal Building Lantai 2 Po Box 13610 Jakarta Indonesia	USD 1,4	100%	USD -1,0	EUR 0,9	EUR 0,9	EUR -	EUR -	USD 6,1	USD 0,4	EUR -
AIRBUS GROUP INDIA PRIVATE LTD XYLEM, 4TH Floor, Djaswasandra Industrial Area Plot No 4, Mahadevapura Post, Whitefield Road Bangalore, 560048, India	INR 459,3	5%	INR 2 848,7	EUR 1,9	EUR 1,9	EUR -	EUR -	INR 7 176,0	INR 225,0	EUR -
AIRBUS HELICOPTERS INTERNATIONAL SERVICES LTD 5TH Floor - 6 Georges Dock IFSC - Dublin 1 Ireland	EUR 0,3	100%	EUR 4,3	EUR 0,3	EUR 0,3	EUR -	EUR -	EUR 26,4	EUR -1,2	EUR -
AIRBUS HELICOPTERS INDUSTRIES POLSKA sp. Z o.o. Powsin 375 m. 49 02-903 Warsaw - Poland	PLN 1,7	100%	PLN 13,2	EUR 0,4	EUR 0,4	EUR -	EUR -	PLN 20,6	PLN 4,5	EUR -
AERSUD Pizza Diogene 1 00197 Roma-Italia	EUR 0,2	100%	EUR 10,6	EUR 20,2	EUR 20,2	EUR -	EUR -	EUR 23,8	EUR -5,3	EUR -
AIRBUS ARGENTINA SA Majip 1300 - 13th floor CITY of BUENOS AIRES - Argentina	ARS 18,5	50%	ARS 11,0	EUR 0,2	EUR 0,2	EUR -	EUR -	ARS 109,7	ARS -1,5	EUR -
AIRBUS HELICOPTERS HUNGARY Fó u. 14-18, 1011 BUDAPEST Hungary	HUF 0,0	70%	EUR 6,0	EUR 11,0	EUR 11,0	EUR -	EUR 15,7	EUR -	EUR -1,3	EUR -
LCH CONFORMITY CENTER Co., Ltd. 78, Gonggyo 1-ro, Sanan-myeon, Seocheon-si, Gyeongsangnam-do Korea	EUR 950,0	65%	EUR 0,0	EUR 0,4	EUR 0,4	EUR -	EUR -	EUR 1 789,0	LUR 52,1	EUR -
EC SAUDI Future Tower, office No. 601 - Mather Street - Morsoba Quarter Riyadh - Saudi Arabia	EUR 0,5	100%	EUR 30,0	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR -	EUR -	EUR 137,9	LUR -8,0	EUR -
EC BAHRAIN 42nd Street, Building No. 91, Flat No. 35 - Manama Bahrain	EUR 0,1	100%	EUR 2,9	EUR 0,1	LUR 0,1	EUR -	EUR -	EUR 13,8	LUR -0,8	EUR -
AIRBUS UKRAINE LIMITED Verkhnyi Val Street, Regus Kyiv - Podil Heritage, Office 215 04071 KYIV - Ukraine	UAH 1,7	100%	UAH -	EUR 0,1	EUR 0,1	EUR -	EUR -	UAH -	UAH -	UAH -

B - PARTICIPATIONS (10 à 50% du capital détenu par la Société)

Françaises										
NH INDUSTRIES SARL 53, 55 Ave de l'Europe - BP 536 13901 Aix en Provence	EUR 0,3	31%	EUR 7,4	EUR 0,1	EUR 0,1	EUR -	EUR 259,9	EUR 1 623,8	EUR 0,8	EUR -
HELISIM Route de l'Aéropost 13725 Marignane	EUR 6,3	47%	EUR 26,2	EUR 7,9	EUR 7,9	EUR -	EUR -	EUR 10,6	EUR -1,0	EUR -
INOVSYN 65, avenue Jules Cantini 13298 Marseille Cedex	EUR 0,3	25%	EUR 0,0	EUR 0,4	EUR 0,4	EUR -	EUR -	EUR 1,0	EUR 0,1	EUR -
GPI & ASSOCIE Europole de Pichony 1330, rue Gaillibert de la Lauzière 13856 Aix-en-Provence Cedex 3	EUR 0,0	26%	EUR 0,9	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR -	EUR -	EUR 0,0	EUR 0,5	EUR 0,2
Etrangères										
AIRBUS HELICOPTERS TIGER GMBH D-81703 München - Germany	EUR 0,3	33%	EUR 0,8	EUR 0,1	EUR 0,1	EUR -	EUR -	LUR 254,3	LUR 0,1	EUR -
COHC GAMEC N° 21 Q1 Una Road-Nan Shan District Shenzhen PRC 518051 - China	CNY 41,4	34%	CNY 16,8	EUR 1,8	EUR 1,8	EUR -	EUR -	CNY 36,4	CNY 2,4	EUR 0,5
AIRBUS HELICOPTERS KAZAKHSTAN ENGINEERING LLP Business Center Nursatet I Improv Street 11 Floor 2 01000 Astana	KZT 2 300,0	50%	KZT 954,3	EUR 5,8	EUR 0,0	EUR -	EUR -	KZT 7 368,4	KZT 813,7	EUR 0,5
AIRBUS HELICOPTERS (THAILAND) LTD Romklao Road, Minburi Bongkla-dong, Jung-gu, Seoul 100-161, Republic of Korea	BHT 22,6	15%	BHT 45,7	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR -	EUR -	BHT 75,3	BHT -31,8	EUR -
OMAN AVIATION ACADEMY Knowledge Oasis Muscat / Al-Sefri - PO Box 223 130 MUSCAT - OMAN	OMR 3,4	10%	OMR 0,3	EUR 0,8	EUR 0,8	LUR -	EUR -	OMR 0,5	OMR 0,0	LUR -

07
Certifiée conforme
à l'original

BC

AIRBUS HELICOPTERS
Société par Actions Simplifiée au capital de 586.212.416,10 Euros
Siège social : Aéroport International Marseille-Provence – 13725 Marignane cedex
R.C.S. Aix-en-Provence 352.383.715

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 MAI 2022**

L'An Deux Mille Vingt-Deux, le Trente et Un mai, au siège social de la Société,

La société AIRBUS,

Société par actions simplifiée, au capital de 3.285.789 Euros,
dont le siège social est sis 2 Rond Point Emile Dewoitine, 31700 Blagnac,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 383.474.814,

Propriétaire de 100 % des actions composant le capital social de la société AIRBUS HELICOPTERS,

Représenté par Monsieur David ZAKIN, dûment habilité,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Approbation des comptes de l'exercice 2021,
- Affectation du résultat de l'exercice 2021, et
- Pouvoir à donner pour l'exécution des formalités de publicité et de dépôt requises.

PREMIERE DECISION :

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils ont été arrêtés par le Président, et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 490.479.173,14 euros ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

En conséquence, il donne quitus entier au Président pour l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME DECISION :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice distribuable s'élevant à 956.085.517,60 composé du résultat net de l'exercice d'un montant de 490.479.173,14 euros, de la réserve libre d'un montant de 101.232.305,45 euros et du report à nouveau créateur d'un montant de 364.374.039,01 de la manière suivante :

- Distribution d'un dividende de 24,54 par action, soit 940.238.737,98 euros,
- Le solde restant en réserve facultative qui s'élèvera à 15.846.779,62 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique précise que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents s'élèvent à :

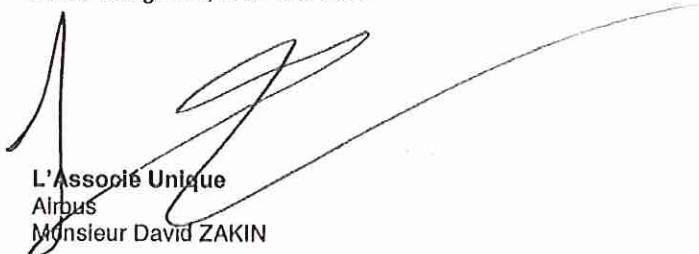
Exercice	Dividende global	Dividende par action
2018	0,00 €	0,00 €
2019	0,00 €	0,00 €
2020	0,00 €	0,00 €

TROISIEME DECISION :

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité et de dépôt requises.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

Fait à Marignane, le 31 mai 2022



L'Associé Unique
Airbus
Monsieur David ZAKIN



Le Secrétaire
Monsieur Jean-Pascal MEO

Certifiée conforme
à l'original

B C

Airbus Helicopters
Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

Airbus Helicopters

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Airbus Helicopters,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Airbus Helicopters relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Contrats à long terme

Votre société comptabilise le chiffre d'affaires et la marge des contrats à long terme selon les principes et modalités décrits dans les paragraphes 1.7 « Contrats à long terme » et 1.15 « Comptabilisation des produits » de la note 1 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier, par sondages, (i) la traduction comptable des clauses contractuelles, (ii) les données et les hypothèses établies par la direction sur lesquelles se fondent l'évaluation des résultats à terminaison ainsi que l'avancement des prestations, et à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

■ Provisions pour risques et charges

S'agissant des provisions pour risques et charges, nous avons apprécié les méthodes et les hypothèses selon lesquelles ces provisions ont été constituées, décrites dans les paragraphes 1.9 « Provisions pour risques et charges », 1.10 « Prestations à fournir », et 1.11 « Engagement de retraites et avantages similaires » de la note 1 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses établies par la direction sur lesquelles se fondent l'évaluation de ces provisions et à examiner que les notes 8 « Provisions pour Risques et Charges », 9 « Provisions pour prestations à fournir », 10 « Indemnités de départ en retraite » et 17.3 « Engagements de retraite » donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 11 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Pierre-Henri Pagnon

AIRBUS HELICOPTERS S.A.S.

BILAN AU 31/12/2021

ACTIF (en millions d'Euros)	Notes	Brut 31/12/2021	Amort. ou prov. 31/12/2021		Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
			31/12/2021	31/12/2021		
Capital souhaité non appelé						
Immobilisations incorporelles	(2)	221	184	37	35	
Immobilisations corporelles	(3)	1 644	937	707	718	
Immobilisations financières	(4)	421	7	413	388	
Total actif immobilisé		2 286	1 128	1 157	1 141	
Stocks	(5)	2 650	344	2 306	2 423	
Avances et acomptes versés sur commandes		140	0	140	163	
Créances d'exploitation	(6)	1 814	33	1 781	1 656	
Créances diverses	(6)	139	11	128	197	
Disponibilités		1 651	0	1 651	1 455	
Charges constatées d'avance	(16)	3	0	3	3	
Total actif circulant		6 397	388	6 009	5 896	
Ecart de conversion actif		2		2		9
TOTAL		8 685	1 516	7 169	7 046	
 PASSIF (en millions d'Euros)						
Capital (38 314 537 actions de 15,30 €)				586	586	
Primes				56	56	
Réserve légale				59	58	
Réerves libres				101	101	
Report à nouveau				364	358	
Résultat de l'exercice				490	7	
Subventions d'investissement				11	12	
Provisions réglementées				105	136	
Capitaux propres			(12)	1 772	1 313	
Autres fonds propres				265	289	
Provisions pour risques et charges			(8), (9) & (10)	790	776	
Dettes financières			(11)	0	0	
Avances et acomptes reçus sur commandes			(13)	2 464	2 883	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			(7)	888	855	
Autres dettes diverses			(7)	302	314	
Produits constatés d'avance			(16)	684	612	
Total dettes				4 338	4 664	
Ecart de conversion passif				4	4	
TOTAL				7 169	7 046	

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

(en millions d'Euros)	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires	(20)	4 025	3 119
Autres produits d'exploitation et variation de production stockée	(23)	-22	214
Achats consommés		-2 633	-2 297
Valeur ajoutée		1 369	1 036
Subventions d'exploitation		2	0
Impôts, taxes et versements assimilés		-44	-75
Charges de personnel	(14)	-873	-820
Excédent brut d'exploitation		454	140
Dotations aux amortissements	(2) et (3)	-100	-74
Dotations et reprises de provisions	(6) et (8)	-43	-85
Autres produits		34	30
Autres charges		-69	-35
Résultat d'exploitation		276	-24
Résultat financier	(21)	266	41
Résultat courant		543	16
Résultat exceptionnel	(22)	15	-27
Résultat net avant impôts		558	-11
Impôt sur les bénéfices	(15)	-37	10
Participation des salariés au résultat		-31	8
RESULTAT NET		490	7

Note 1 :

1.1. Principes et méthodes comptables

Les comptes présentés ont été établis conformément aux dispositions de l'art. 810-7 du PCG (modifié par le Règlement ANC 2020-05 du 24 juillet 2020)

1.2. Recherche et Développement

Les frais de recherche, de développement et d'industrialisation totalement autofinancés sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus, conformément à l'option autorisée par l'art. 212-3.1 du PCG.

1.3. Immobilisations

1.3.1 Incorporelles

Les logiciels sont évalués à leur coût de revient, les progiciels à leur coût d'achat et sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans à compter de la date à laquelle ils sont mis en service. Les logiciels développés en interne sont évalués à leur coût de production et amortis linéairement sur 5 ans à compter de leur mise en service.

1.3.2 Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à la valeur d'apport pour celles ayant fait l'objet de l'apport partiel d'actif de la société Aérospatiale (à laquelle a succédé la société Airbus Group) à la société Airbus Helicopters.
- à leur coût d'acquisition pour celles entrées depuis dans le patrimoine social.

Au cours de l'exercice 2005, les durées d'amortissement ont été modifiées pour répondre aux évolutions induites par la nouvelle norme, et ont été alignées sur les durées d'utilisation économiques. Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilisation économique ou en unités d'œuvres :

· Constructions :	10 ans à 30 ans
· Ouvrages d'infrastructure et installations générales :	10 ans à 20 ans
· Installations complexes spécialisées :	5 ans à 10 ans
· Matériel et outillage industriels :	5 ans à 10 ans
· Matériels aériens immobilisés :	3 ans à 10 ans
· Autres :	3 ans à 10 ans

L'amortissement dérogatoire correspond, soit à la différence entre l'amortissement linéaire et l'amortissement dégressif, soit à la différence entre l'amortissement linéaire et l'unité d'œuvre.

Les dépenses de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées, sauf dans le cas où elles contribueraient à l'augmentation de la productivité ou de la durée de vie de l'immobilisation.

1.3.3. Immobilisations financières

Leurs valeurs brutes sont enregistrées au coût historique d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage pour Airbus Helicopters. Elle est déterminée soit en calculant la quote-part correspondante de situation nette, ou en tenant compte de la rentabilité future et des perspectives d'avenir.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

1.4. Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

Les en-cours de production, les produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production, duquel sont exclus les charges financières, les frais de recherche et développement, les frais d'administration générale et de distribution, et les charges de sous activité.

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque leur coût se trouve supérieur à la valeur probable de réalisation. Airbus Hélicopters utilise des ratios d'obsolescence de pièces selon les mouvements de stocks ferraillés réellement constatés. Les mouvements ont été analysés sur une période suffisamment longue pour permettre d'avoir des coefficients en rapport avec l'activité spécifique d'Airbus Helicopters.

1.5 Crédit

Les créances clients sont provisionnées en fonction de leur date d'exigibilité et sur une analyse historique et statistique.

Ces provisions peuvent faire l'objet d'un ajustement au cas par cas par le crédit manager en fonction des informations dont il dispose.

1.6. Avances et acomptes reçus sur commande en cours

Les avances de trésorerie accordées dans la réalisation de contrats long terme sont enregistrées dans la rubrique "Avances et acomptes reçus sur commande en cours" au passif du bilan.

Les avances et acomptes reçus sur commande en cours sont amortis en fonction de la facturation des éléments concernés.

1.7. Contrats à long terme

La marge à terminaison des contrats à long terme est prise en compte au fur et à mesure de l'avancement.

Toute perte probable sur un contrat est provisionnée pour sa totalité. Les provisions sont inscrites en dépréciation des en-cours au prorata de leur valeur à la clôture ramenée au montant des coûts restant à encourir, et en provisions pour risques pour le complément.

Ces provisions sont déterminées sur la base d'une prévision de résultat à terminaison régulièrement actualisée et valorisée aux cours de clôture pour les opérations en monnaies étrangères, sauf s'il existe des couvertures spécifiques.

La marge à terminaison des contrats long terme est estimée sur la base d'analyses des coûts et des recettes à terminaison révisées de manière périodique et régulière pendant toute la durée des contrats.

Le pourcentage d'avancement applicable à ces contrats est déterminé en fonction de l'avancement des coûts ou de l'avancement d'étapes techniques.

La société réalise également un nombre important de contrats qui ne s'apparentent pas à des contrats long terme et sont comptabilisés selon la méthode de l'achèvement (cf. note 1.16).

1.8. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance concernent essentiellement le Tigre, le NH90 et le HXBR, dont le chiffre d'affaires est constaté au rythme de l'avancement des coûts, et des activités support (cf. Note 16).

1.9. Provisions pour risques et charges

En application du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables sur les passifs, les provisions sont constituées en fonction de l'estimation du risque encouru ou de la charge exposée, assise sur les meilleurs éléments connus.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. L'estimation du montant figurant en provision correspond à une sortie de ressource qu'il est probable que la société doive supporter pour éteindre cette obligation. Si aucune estimation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée.

Les passifs éventuels font le cas échéant l'objet d'une information en annexe :

- Les provisions pour pertes à terminaison, toute perte probable à terminaison est provisionnée pour sa totalité (Cf. Note 1.8)
- La provision pour garantie sur contrats est une provision statistique basée sur les ventes des appareils (nombre de mois d'exposition statistique par appareil multiplié par le coût moyen des garanties pour un mois par type d'appareil)
- La provision pour risques divers sur contrats regroupe des litiges directement affectables à des contrats spécifiques.
- Les provisions pour perte de change matérialisent le risque de change pour les éléments non couverts.
- Les provisions pour retraite sont décrites dans la note 1.12.
- La provision pour médaille du travail prend en compte les paramètres usuels (revalorisation, espérance de vie, turnover)

1.10. Prestations à fournir

Les prestations à fournir correspondent aux dépenses qui restent à encourir afin d'obtenir la réception définitive de l'appareil concerné.

1.11. Engagement de retraites et avantages similaires

Airbus Helicopters utilise la méthode dite des « droits à terme » (recommandation n° 2003-R01 du CNC).

Des évaluations actuarielles sont régulièrement effectuées afin de déterminer le montant des engagements de la Société au titre de ces prestations. Cette évaluation intègre des hypothèses d'évolution des salaires, d'âges de départ et de rentabilité des placements à long terme.

En 2021, la société a appliqué la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite. Selon cette nouvelle approche, à partir du moment où, d'une part, aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et, d'autre part, les droits plafonnent après un certain nombre d'années d'ancienneté (N), ce sont les N dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise qui lui confèrent les droits au moment de son départ en retraite. Cette méthode d'évaluation des engagements d'indemnités de départ en retraite consiste à linéariser l'acquisition des droits sur la période précédant la retraite et permettant d'obtenir les droits plafonnés.

L'application de cette recommandation n'a pas conduit à modifier la valorisation de l'engagement au 31 décembre 2021.

L'incidence des variations d'hypothèses est comptabilisée en compte de résultat, sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés. La fraction des écarts actuariels cumulés à la fin de l'exercice précédent excédant 10% de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture (ou 10% de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture avant déduction du régime) est amortie sur la durée de vie moyenne attendue des membres du personnel bénéficiant de ce régime.

1.12. Trésorerie

La trésorerie est constituée par des fonds immédiatement disponibles ou disponibles dans des délais réduits (principalement obligations et autres titres représentatifs de créances, dépôts et prêts à court terme, intérêts inclus). Les disponibilités et quasi disponibilités sont évaluées au coût historique, proche de leur valeur de réalisation.

Une convention a été signée entre Airbus Helicopters SAS et Airbus group SE. L'objet de la convention comprend la coordination des relations avec les banques, la centralisation de la trésorerie, l'exécution des transactions de trésorerie, les financements et placements financiers.

La société Airbus Helicopters SAS bénéficie de la liquidité du groupe Airbus au travers de cette convention et peut compter sur le support financier de la société Airbus pour les 12 prochains mois.

A la lumière de ces éléments, les comptes 2021 ont été préparés et finalisés selon l'hypothèse que la continuité d'exploitation est assurée.

1.13. Opérations en monnaies étrangères

Les charges et produits libellés en monnaies étrangères sont enregistrés au cours de change de transaction ou au taux moyen de couverture.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties au cours de change du jour du bilan de clôture à l'exception de celles qui font l'objet d'une couverture de change, et sont évaluées dans ce cas-là au cours moyen des couvertures. Les écarts de conversion constatés sont inscrits, suivant le cas, en écart de conversion actif ou passif.

Les pertes de change latentes font l'objet de provisions pour risques, elles sont déterminées après :

- compensation entre les gains et les pertes latents provenant d'opérations de termes voisins et libellés dans une même monnaie dont le marché est organisé, ou assimilé,
- prise en compte de la revalorisation des engagements de couverture, celle-ci n'étant pas constatée dans les comptes d'écart de conversion.

1.14. Comptes consolidés

Les comptes d'Airbus Helicopters sont consolidés dans Airbus SE.

1.15. Comptabilisation des produits

Les principaux produits issus des activités d'Airbus Helicopters sont comptabilisés de la manière suivante :

- Le chiffre d'affaires des programmes Tigre, NH90, HXBR, support et contrats de développement est comptabilisé principalement au fur et à mesure des coûts encourus et pour certains contrats spécifiques en fonction de la réalisation des shipsets de fabrication.
- Le chiffre d'affaires des autres programmes est comptabilisé à la livraison.

Note 2 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en millions d'Euros)	Brut 31/12/2021	Amortissement 31/12/2021	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Concessions, brevets, licences	212	184	28	25
En-cours	9	0	9	9
Total	221	184	37	35

Variation en Brut (en millions d'Euros)	31/12/2020	Acquisitions	Cessions	Autres mvts	31/12/2021
Concessions, brevets, licences	197	3	0	12	212
En-cours	9	8	0	-9	9
Total	206	12	0	2	221

Variation des Amortissements (en millions d'Euros)	31/12/2020	Dotations	Reprises	31/12/2021
Concessions, brevets, licences	172	10	0	184
Total	172	10	0	184

Note 3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions d'Euros)	Brut 31/12/2021	Amortissement 31/12/2021	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Terrains	45	21	23	24
Constructions	526	304	222	224
Installations techniques, matériels et outillages industriels	898	531	367	395
Autres	89	81	8	6
En-cours, avances et acomptes	87	0	87	68
Total	1 644	937	707	718

Les prototypes immobilisés ont été reclassés de "immobilisations autres" à "installations techniques, matériels et outillages industriels".

Variation en Brut (en millions d'Euros)	31/12/2020	Acquisitions	Cessions	Autres mvts	31/12/2021
Terrains	43	0	0	2	45
Constructions	519	0	13	21	526
Installations techniques, matériels et outillages industriels	874	0	8	32	898
Autres	84	4	2	3	89
En-cours, avances et acomptes	68	89	0	-71	87
Total	1 588	93	23	-13	1 644

Variation des Amortissements (en millions d'Euros)	31/12/2020	Dotations	Reprises	Autres mvts	31/12/2021
Terrains	19	2	0	0	21
Constructions	294	17	8	1	304
Installations techniques, matériels et outillages industriels	478	68	8	-8	531
Autres	78	3	2	2	81
Total	870	90	18	-5	937

Note 4 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en millions d'Euros)	Brut 31/12/2021	Provisions 31/12/2021	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Titres de participation	367	6	361	348
Prêts	38	0	38	36
Autres immobilisations financières	16	1	14	3
Total	421	7	413	388

Note 5 - STOCKS ET EN-COURS

(en millions d'Euros)	Brut 31/12/2021	Provisions 31/12/2021	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Matières premières et autres approvisionnements	41	4	37	27
En-cours de production	1 378	76	1 302	1 422
Produits intermédiaires et finis	1 231	264	967	974
Total	2 650	344	2 306	2 423

Note 6 - CREANCES D'EXPLOITATION

6.1 : Créances d'exploitation

(en millions d'Euros)	Brut 31/12/2021	Provisions 31/12/2021	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Clients et comptes rattachés	1 814	33	1 781	1 656
Autres créances d'exploitation	139	11	128	197
Total	1 952	44	1 909	1 853

6.2 : Etat des échéances des créances – Clients et Créances d'exploitation

(en millions d'Euros)	Total	1 an	A + d'1 an
Créances clients	1 814	1 799	16
Personnel	1	1	-
Etat	77	77	-
Groupe et Associés	59	59	-
Débiteurs divers	1	1	-
Autres créances d'exploitation	139	139	0

Note 7 - DETTES D'EXPLOITATION

7.1 : Dettes d'exploitation

(en millions d'Euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fournisseurs	888	855
Autres dettes d'exploitation	302	314
Total	1 190	1 169

7.2 : Etat des échéances des dettes – Fournisseurs et Dettes d'exploitation

(en millions d'Euros)	Total	1 an	1-5 ans	+ 5 ans
Dettes fournisseurs	888	885	-	-
Personnel	167	167	-	-
Organismes sociaux	44	44	-	-
Etat	48	47	-	-
Charges à payer	11	11	-	-
Divers	32	32	-	-
Autres dettes d'exploitation	302	301	-	-

Note 8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en millions d'Euros)	31/12/2020	Dotations	Consommation	Reprises	Autres Mouvements	31/12/2021
Provisions pour prestations à fournir	132	78	37	0		173
Provisions pour pertes à terminaison	31	5	2	0		34
Provisions pour garanties sur contrats	34	17	15	0		36
Provisions pour risques divers sur contrats	226	72	98	4		196
Provisions pour pertes de change	6	0	5	0		0
Provisions pour pensions et obligations similaires	347	22	6	16	4	351
Total	776	194	163	20	4	790

8.1 : Provisions pour pertes à terminaison

(en millions d'Euros)	31/12/2020	Dotations	Consommation	Reprises	31/12/2021
Série militaire	18	1	1	-	18
Série civil	2	3	0	-	6
Support et services	11	0	1	-	11
Total	31	5	2	-	34

8.2 : Provisions pour risques divers sur contrats

Les provisions pour risques divers sur contrats concernent principalement des pénalités et des coûts de réparations et rétrofits à réaliser sur les appareils.

Note 9 - PROVISIONS POUR PRESTATIONS A FOURNIR

Par programmes, les provisions pour prestations à fournir se décomposent comme suit :

(en millions d'Euros)	31/12/2020	Dotations	Consommation	Reprises	31/12/2021
Série militaire	-	-	-	-	-
Série civil	130	68	36	-	162
Support et services	2	10	1	-	11
Total	132	78	37	-	173

Note 10 - INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

Les charges annuelles représentatives des indemnités de départ en retraite s'analysent comme suit :

(en millions d'Euros)	31/12/2020	31/12/2021
Droits acquis durant l'année	22,0	8,0
Droits utilisés dans l'année	-11,5	-11,3
Coût financier sur la valeur actuarielle des droits accumulés	3,2	1,5
Amortissement du différé	0,0	0,0
Charges nettes de retraite	13,7	-1,8

La valeur actuarielle s'analyse comme suit :

(en millions d'Euros)	31/12/2020	31/12/2021
Valeur actuarielle des :		
Droits accumulés sans projection de salaires (ABO)	279,4	269,5
Droits accumulés avec projection de salaires (DBO)	395,7	380,3
Valeur actuarielle des octrois et extensions de garanties et pertes et gains actuariels non amortis	76,6	59,4
Passif net comptabilisé	319	321

Hypothèses	2020	2021
Taux d'intérêt	0,50%	0,80%
Taux d'augmentation moyen des salaires	2,50%	2,50%

Note 11 - DETTES FINANCIERES

(en millions d'Euros)	31/12/2020	1 an	1-5 ans	+ 5 ans	31/12/2021
Emprunts divers	-	-	-	-	-
Daily Deposit	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

Note 12 - CAPITAUX PROPRES ET AUTRES FONDS PROPRES

12-1 Tableau de variations des capitaux propres

(en milliers d'Euros)	Capital Social	Prime	Réerves	Report à nouveau	Résultat	Subventions d'invest.	Provisions règlementées	Total Capitaux Propres
Au 31 Décembre 2019	586 212	55 608	159 394	274 785	82 845	12 687	117 268	1 288 797
Augmentation Capital								0
Augmentation prime d'émission							18 250	18 250
Variation des provisions							0	0
Dividende							0	0
Affectation du résultat				82 845	-82 845		0	0
Résultat de l'exercice					7 206		7 206	7 206
Subventions d'invest.						-778		-778
Au 31 Décembre 2020	586 212	55 608	159 394	357 629	7 206	11 909	135 518	1 313 475
Augmentation prime de fusion							0	0
Variation des provisions							-30 810	-30 810
Dividende							0	0
Affectation du résultat				460	6 746	-7 206	0	0
Résultat de l'exercice						490 479	490 479	490 479
Subventions d'invest.						-778		-778
Au 31 Décembre 2021	586 212	55 608	159 854	364 374	490 479	11 131	104 708	1 772 366

12-2 Autres fonds propres

Les autres fonds propres sont constitués des avances de l'Etat dont les remboursements sont effectués sur la base d'un montant fixé au contrat, à chaque livraison d'appareils. La rémunération est basée sur une estimation d'un nombre d'appareils livrés sur la période de la subvention, lors de la signature de la subvention.

(en millions d'Euros)	31/12/2021	31/12/2020
Avances remboursables	253	254
Intérêts courus	12	36
Total	265	289

Note 13 - VENTILATION DES AVANCES ET ACOMPTE

(en millions d'Euros)	31/12/2021	31/12/2020
Séries	2 020	2 372
Supports et services	423	485
Autres	22	26
Total	2 464	2 883

Note 14 - DONNEES SOCIALES

(en millions d'Euros)	31/12/2021	31/12/2020
Charges de personnel	873	820
Effectif moyen global (en équivalent temps plein)	8 354	8 374
Ingénieurs et Cadres	4 361	4 222
Agents techniques et de maîtrise	3 591	3 626
Ouvriers	403	526

Note 15 - IMPOTS

AH SAS est membre du groupe d'intégration fiscale de Airbus SAS.

La convention d'intégration fiscale prévoit que:

- l'impôt sur les sociétés et les déficits fiscaux de l'entité soient appréhendés par l'entité de la même manière que si elle ne faisait pas partie du groupe.
- l'entité ne prenne pas d'engagement de paiement d'impôt vis-à-vis des autres membres du groupe qui puisse être supérieur à celui qu'elle aurait dû prendre en l'absence d'intégration fiscale.

15-1 Analyse du produit charge d'impôt

(en millions d'Euros)	Résultat avant impôt 31/12/2021	Impôts 31/12/2021	Résultat après impôt 31/12/2021	Résultat après impôt 31/12/2020
Résultat courant après participation	512	-37	475	34
Résultat exceptionnel	15		15	-27
Total	528	-37	490	7

15-2 Situation fiscale latente

(en millions d'Euros)	2020	Variation	2021
Impôt latent à payer sur :			
Provisions règlementées	42	-16	26
Instruments financiers	0	0	0
Autres charges déduites fiscalement	0	0	0
Total	42	-16	26
Impôt payé d'avance sur :			
Organic	2	0	2
Indemnité de départ en retraite	86	0	86
Participation	-9	15	6
Provisions pour pertes à terminaison	14	1	15
Provisions pour prestations à fournir	-4	-1	-5
Autres provisions	80	12	92
Total	169	26	195
Impôt payé d'avance	126	42	169

Note 16 - COMPTES DE REGULARISATION

16.1. Charges constatées d'avance

(en millions d'Euros)	31/12/2021	31/12/2020
Assurances	0	3
Commissions	0	0
Autres	3	-
Total	3	3

16.2. Produits constatés d'avance

(en millions d'Euros)	31/12/2021	31/12/2020
Militaire	308	261
Civil	376	351
Autres	0	0
Total	684	612

Note 17 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

17.1 Garanties bancaires

Garanties données

(en millions d'Euros)	31/12/2021	31/12/2020
Cautions sur contrats de ventes	302	608
Garanties liées à financement de clients	0	0
Garanties pour tiers	0	-
Autres	8	28
Total	309	637

Garantie reçues

(en millions d'Euros)	31/12/2021	31/12/2020
Cautions sur contrats de ventes	43	43
Total	43	43

17.2 Contrats de location

Locations prises

(en millions d'Euros)	31/12/2021	31/12/2020
Contrats de locations	54	45
Total	54	45

Locations données

(en millions d'Euros)	31/12/2021	31/12/2020
Contrats de locations	10	16
Total	10	16

17.3 Engagements de retraite

Ces engagements hors bilan sont les effets actuariels de la méthode du corridor qui ne sont pas comptabilisés.

(en millions d'Euros)	31/12/2021	31/12/2020
Indemnités de fin de carrière	59	69
Total	59	69

Note 18 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Le volume des transactions effectuées en devises et le recours à des modes de financement diversifiés nécessitent de se prémunir des fluctuations des marchés. Les risques dans ces domaines font l'objet d'une gestion centralisée. Cette gestion consiste principalement à couvrir les risques relatifs aux fluctuations des marchés de change et des taux d'intérêts, qu'il s'agisse d'actifs et de passifs existant à la clôture de l'exercice, ou d'engagements concernant des transactions futures.

La société réalise une part importante de ses transactions commerciales en devises étrangères, principalement l'US Dollar. Elle utilise des contrats de change à terme uniquement pour se prémunir des variations de ces devises par rapport à l'Euro.

Les opérations de couverture sont traitées sur le marché des changes. Les instruments de couverture utilisés sont affectés soit à des créances ou dettes, soit aux transactions prévisionnelles des exercices suivants.

Les couvertures en US Dollars en cours à la clôture sont les suivantes :

(en millions d'USD)	Bilan 2021	2022	Exercices Suyvants
Achat d'options	-	-	-
Ventes d'options	-	-	-
Ventes à terme	-	0	0
Total	0	0	0

Toutes les couvertures sont arrivées à échéance en 2021, et, aucun nouveau contrat n'a été pris pour les années futures.

Note 19 : LITIGES ET PROCEDURES ADMINISTRATIVES EN COURS

La société est engagée dans un certain nombre de litiges, procès et arbitrages inhérents à l'activité normale de la société dont l'issue n'est pas nécessairement connue à ce jour.

Les contentieux sont provisionnés au cas par cas en fonction de l'évolution des dossiers en risques divers (cf. Note 8.2).

Le 10 février 2018, un accident mortel a eu lieu dans le Grand Canyon dans l'Etat de l'Arizona sur le site de Quartermaster impliquant un hélicoptère EC130 B4 opéré par Papillon Helicopters qui après s'être écrasé au sol a pris feu, entraînant le décès de cinq personnes et des blessures graves sur deux personnes .

A la suite de l'accident, des plaintes en responsabilité du fait du produit ont été déposées devant la cour de l'Etat du Nevada aux Etats-Unis, par la succession et les parents d'un passager décédé ainsi que par le pilote blessé de l'hélicoptère. La Société a l'intention de se défendre activement contre les plaintes, mais de telles plaintes peuvent nuire à son image et à sa réputation.

Note 20 - CHIFFRE D'AFFAIRES

(en millions d'Euros)	2021	2020
Ventilation par activité		
Hélicoptères neufs	2 188	1 602
Service à la clientèle	1 189	1 091
Développement	279	274
Divers	369	152
Total	4 025	3 119

dont :

France	712	531
Export	3 313	2 588

Note 21 - RESULTAT FINANCIER

(en millions d'Euros)	2021	2020
Produits financiers	201	77
Intérêts et assimilés	20	-13
Pertes et gains nets de change	3	-3
Dotations et reprises de provisions	43	-21
Total	266	41

Note 22 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en millions d'Euros)	2021	2020
Amortissements dérogatoires	31	-18
Autres	-15	-9
Total	15	-27

Note 23 - FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

(en millions d'Euros)	2021	2020
Série militaire	5	1
Série Civil	117	153
Divers	89	67
Total	211	221

Note 24 : REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Parmi les membres des organes d'administration, seul le Président bénéficie d'une rémunération.

Afin de respecter les règles usuelles de confidentialité, sa rémunération n'est donc pas présentée dans l'annexe aux comptes sociaux d'Airbus Helicopters.

Note 26 : EVENEMENTS POST CLÔTURE

Le 6 février 2022, l'Agence Norvégienne du Matériel de Défense a notifié Airbus Helicopters, au travers du consortium NH Industrie, de son intention de procéder à la résiliation du contrat NH90 dans son intégralité, y compris les produits déjà livrés.

Cette notification vise à démontrer que l'hélicoptère ne peut pas être raisonnablement utilisé aux fins pour lesquelles il a été acheté. Cela donnerait à NDMA le droit de résilier.

Le contrat initial, signé avec NHI en 2001, portait sur la livraison de 14 appareils planifiée de 2006 à 2008.

Le dernier hélicoptère, dont la livraison était prévu en septembre 2019, devrait être livré pour l'été 2022.

NHI s'oriente vers une proposition de solutions aux non-conformités afin de garantir à NDMA la capacité d'exploiter le NH90.

Le 25 février 2022, un nouvel accord sur la protection sociale Santé et Prévoyance a été signé. En compensation, à partir du 1er janvier 2024 les salariés partant en retraite devront désormais effectuer leur préavis. Compte tenu de la date de signature de l'accord, il n'y a pas d'impact sur les comptes 2021 et compte tenu des principes comptables appliqués par la société (méthode du corridor), la reprise de provision sera amortie sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, les restrictions à l'export et les sanctions internationales qui en ont résulté contre la Russie, la Biélorussie et certaines entités et individus russes ont entraîné une perturbation des activités, des opérations et de la chaîne d'approvisionnement de la Société. Suite aux restrictions à l'export et à l'imposition de sanctions par l'UE, le Royaume-Uni, les États-Unis et d'autres pays touchant les activités de la Société, la Société a annoncé en mars 2022 qu'elle suspendait la livraison d'avions et la fourniture de services de soutien aux clients russes, ainsi que la fourniture de pièces de rechange, d'équipement et de logiciels à la Russie. La Société applique toutes les réglementations et les sanctions applicables à ses installations et opérations en Russie.

Cette crise augmente l'exposition de la Société à des difficultés dans sa chaîne d'approvisionnement. Une partie du titane qu'utilise la Société provient de Russie, tant directement qu'indirectement par le biais de ses fournisseurs. Bien que les risques géopolitiques soient pris en compte par la Société dans sa politique en matière d'approvisionnement en titane, l'impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur la capacité de la Société à se fournir en matières premières, ainsi que tout éventuel durcissement des sanctions, est actuellement en cours de revue. La Société a activé une cellule de gestion de crise en réponse à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, surveille la situation en temps réel, et évalue les impacts sur la cybersécurité, les opérations, la production, les livraisons, la logistique et les transports, mais aussi ceux sur l'approvisionnement en matières premières et en composants, sur l'inflation, sur les prix du pétrole et de l'énergie.

Ce conflit affecte de manière marginale l'activité d'Airbus Hélicoptères dans cette zone à ce stade.

Airbus Helicopters estime que les livraisons d'hélicoptères initialement prévues sur l'exercice 2022 envers ces pays et leur citoyens pourront dans leur grande majorité être réallouées à court terme. Le risque d'exposition bilanciel nette est estimé comme non significatif.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

En Millions	Capital	Quote part du capital détenu en %	Capitaux propres autres que le capital et non compris le résultat		Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice audité	Bénéfice ou perte du dernier exercice audité	Dividendes encaissés
			Brute	Nette							

A - FILIALES (50% au moins du capital détenu par la Société)

Françaises											
HFSI 67 cours Mirabeau 13100 Aix en Provence	EUR 0,0	100%	EUR -8,1	EUR 0,0	EUR -	EUR -	EUR -	EUR -	EUR -0,1	EUR -	EUR -
Etrangères											
AIRBUS HELICOPTERS DEUTSCHLAND GMBH D-86609 Donauworth - Germany	EUR 102,3	100%	EUR 156,9	EUR 128,8	EUR 128,8	EUR -	EUR 0,6	EUR 2 214,0	EUR 176,8	EUR 80,8	EUR -
AIRBUS HELICOPTERS ESPAÑA, S.A. Carretera del Barrio de la Fortuna, 10 28044 Cuatro Vientos Madrid - Spain	EUR 0,5	100%	EUR 70,9	EUR 21,2	EUR 21,2	EUR -	EUR 66,3	EUR 440,6	EUR 33,7	EUR 33,7	EUR -
AIRBUS GROUP AUSTRALIA PACIFIC HOLDINGS PTY LIMITED 616 Comper street PO Box 51 - Bankstown Airport Nsw 2200 - Australia	AUD 6,0	100%	AUD 43,0	EUR 0,4	EUR 0,4	EUR -	EUR 13,2	AUD 631,1	AUD 44,8	EUR 28,3	EUR -
AIRBUS HELICOPTERS CANADA LTD 1100 gilmore Road , P.O Box 250 Fort Erie Ontario Canada	CAD 11,5	100%	CAD 19,2	EUR 4,1	EUR 4,1	EUR -	EUR -	CAD 89,5	CAD 3,5	EUR 2,8	EUR -
HELIBRAS Rue Santos Dumont n° 200, BP 184, Itajuba Minas Gerais Brazil	BRL 28,6	84%	BRL 172,4	EUR 70,5	EUR 70,5	EUR -	EUR 129,6	BRL 918,8	BRL -67,8	EUR 0,3	EUR -
AIRBUS HELICOPTERS SOUTHEAST ASIA PRIVATE LTD 110 Seletar Aerospace View Singapore 797562 - Singapore	EUR 1,8	100%	EUR 0,1	EUR 13,5	EUR 13,5	EUR -	EUR -	EUR 85,1	EUR 8,5	EUR 9,3	EUR -
AIRBUS HELICOPTERS KOREA LTD 726-173 Hannam-dong, Yongsan-gu Seoul, Korea	KRW 1 000,0	100%	KRW 22 619,3	EUR 0,8	EUR 0,8	EUR -	EUR 0,1	KRW 21 239,4	KRW 2 098,2	EUR 13,5	EUR -
AIRBUS HELICOPTERS DE MEXICO SA DE CV Hangar I Zona G Aeropuerto Intl 15620 Mexico DF - Mexico	MXN 204,0	100%	MXN -109,7	EUR 12,5	EUR 12,5	EUR -	EUR 6,9	MXN 603,3	MXN -57,6	EUR 0,0	EUR -
AIRBUS HELICOPTERS JAPAN CO LTD Roppongi Hills Mori Tower 19F, 6-10-1 Roppongi, Minato-Ku Tatemachi 106-6119 Japan	JPY 480,0	100%	JPY 3 414,7	EUR 14,4	EUR 14,4	EUR -	EUR 1,4	JPY 19 270,4	JPY 1 628,6	EUR 12,2	EUR -
AIRBUS HELICOPTERS ROMANIA SA Strada Aeroportului N1-Ghimbav Zip Code 507075 - Brasov - Romania	RON 11,0	51%	RON 49,6	EUR 5,3	EUR 5,3	EUR -	EUR 4,3	RON 147,2	RON 7,6	EUR 0,4	EUR -
AIRBUS HELICOPTERS SOUTHERN AFRICA (PTY) LTD PO Box 135 Lanseria 1748 South Africa	ZAR 16,6	100%	ZAR 84,9	EUR 3,6	EUR 3,6	EUR -	EUR 0,2	ZAR 624,6	ZAR 53,3	EUR 3,2	EUR -
AIRBUS HELICOPTERS CHILE SPA Jose Amietta 7808 - La reina Santiago - Chile	USD 5,2	100%	USD 3,7	EUR 8,1	EUR 8,1	EUR -	EUR 5,2	USD 8,0	USD -2,6	EUR -	EUR -
AIRBUS HELICOPTERS CONO SUR SA Edificio Beta 4 - Local 002 - Zonamerica Montevideo- Chile	USD 0,0	100%	USD 7,6	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR -	EUR 37,7	USD 28,6	USD -3,5	EUR -	EUR -
AIRBUS HELICOPTERS PHILIPPINES, INC NAIA 1300 The Philippines	PHP 39,0	70%	PHP 44,0	EUR 0,6	EUR 0,6	EUR -	EUR -	PHP 272,7	PHP 4,3	EUR 0,1	EUR -
AIRBUS HELICOPTERS MALAYSIA SDN BHD Terminal 2-Sultan Abdul Aziz Shah Airport 47200 Subang Selangor- MALAYSIA	MYR 28,0	100%	MYR 17,8	EUR 6,8	EUR 6,8	EUR -	EUR -	MYR 102,9	MYR -7,6	EUR -	EUR -
AIRBUS HELICOPTERS VOSTOK LLC Yakimanskaya emb,4 bld1 Moscou 119180 - Russia	RUB 2,6	100%	RUB 110,5	EUR 1,1	EUR 1,1	EUR -	EUR 10,2	RUB 712,9	RUB -19,5	EUR -	EUR -
AIRBUS HELICOPTERS CHINA CO .LTD 22D Jin An Building n°908 Dongdaming Shanghai - China	RMB 38,8	100%	RMB -25,3	EUR 5,0	EUR 5,0	EUR -	EUR 0,0	RMB 76,1	RMB 23,6	EUR -	EUR -
AIRBUS HELICOPTERS HONG KONG LTD Unit 3,IM,Tradeport Logistics Centre 21 Chun Yue Road Hong Kong Inte, Airport Lantau HONG KONG	EUR 0,1	100%	EUR 0,3	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR -	EUR 0,1	EUR 87,0	EUR 6,0	EUR -	EUR -

A - FILIALES (50% au moins du capital détenu par la Société)

AIRBUS HELICOPTERS UK LTD Oxford Airport - Kidlington Oxfordshire OX5 1 QS - UK	GBP 0,5	100%	GBP 0,2	EUR 17,7	EUR 17,7	EUR -	EUR 230,2	GBP 183,7	GBP 14,2	EUR 13,0
PT. AIRBUS HELICOPTERS INDONESIA d/a Halim Airport Terminal Building Lantai 2 Po Box 13610 Jakarta Indonesia	USD 1,4	100%	USD -1,0	EUR 0,9	EUR 0,9	EUR -	EUR -	USD 6,1	USD 0,4	EUR -
AIRBUS GROUP INDIA PRIVATE LTD XYLEM, 4TH Floor, Dyavasandra Industrial Area Plot No 4, Mahadevapura Post, Whitefield Road Bangalore, 560048, India	INR 459,3	5%	INR 2 848,7	EUR 1,9	EUR 1,9	EUR -	EUR -	INR 7 176,0	INR 225,0	EUR -
AIRBUS HELICOPTERS INTERNATIONAL SERVICES LTD 5TH Floor - 6 Georges Dock IFSC - Dublin 1 Ireland	EUR 0,3	100%	EUR 4,3	EUR 0,3	EUR 0,3	EUR -	EUR -	EUR 26,4	EUR -1,2	EUR -
AIRBUS HELICOPTERS INDUSTRIES POLSKA sp. Z o.o Powsinska 75 m. 49 02-903 Warsaw - Poland	PLN 1,7	100%	PLN 13,2	EUR 0,4	EUR 0,4	EUR -	EUR -	PLN 20,6	PLN 4,5	EUR -
AERSUD Pizza Digiorni I 00197 Roma-Italia	EUR 0,2	100%	EUR 10,6	EUR 20,2	EUR 20,2	EUR -	EUR -	EUR 23,8	EUR -5,3	EUR -
AIRBUS ARGENTINA SA Maipú 1300 - 13th floor CITY of BUENOS AIRES - Argentina	ARS 18,5	50%	ARS 11,0	EUR 0,2	EUR 0,2	EUR -	EUR -	ARS 100,7	ARS -1,5	EUR -
AIRBUS HELICOPTERS HUNGARY Fő u. 14-18, 1011 BUDAPEST Hongrie	EUR 0,0	70%	EUR 6,0	EUR 11,0	EUR 11,0	EUR -	EUR 15,7	EUR -	EUR -1,3	EUR -
LCH CONFORMITY CENTER Co., Ltd. 78, Gongdan 1-ro, Sanam-myeon, Sacheon-si, Gyeongsangnam-do korea	EUR 950,0	65%	EUR 0,0	EUR 0,4	EUR 0,4	EUR -	EUR -	EUR 1 789,0	EUR 52,1	EUR -
EC SAUDI Futuro Tower, office No. 601 - Maather Street - Morabba Quarter Riyadh - Saudi Arabia	EUR 0,5	100%	EUR 30,0	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR -	EUR -	EUR 137,9	EUR -8,0	EUR -
EC BAHRAIN 42nd Street, Building No. 94, Flat No. 35 - Manama Bahrain	EUR 0,1	100%	EUR 2,9	EUR 0,1	EUR 0,1	EUR -	EUR -	EUR 13,8	EUR -0,8	EUR -
AIRBUS UKRAINE LIMITED Verkhniy Val Street, Regus Kyiv - Podil Heritage, Office 215 04071 KYIV - Ukraine	UAH 1,7	100%	UAH -	EUR 0,1	EUR 0,1	EUR -	EUR -	UAH -	UAH -	UAH -

B - PARTICIPATIONS (10 à 50% du capital détenu par la Société)

Françaises										
NH INDUSTRIES SARL 53, 55 Ave de l'Europe - BP 536 13901 Aix en Provence	EUR 0,3	31%	EUR 7,4	EUR 0,1	EUR 0,1	EUR -	EUR 259,9	EUR 1 623,8	EUR 0,8	EUR -
HELISIM Route de l'Aéroport 13725 Marignane	EUR 6,3	47%	EUR 26,2	EUR 7,9	EUR 7,9	EUR -	EUR -	EUR 10,6	EUR -1,0	EUR -
INOVYSIS 65, avenue Jules Cantini 13298 Marseille Cedex	EUR 0,3	25%	EUR 0,0	EUR 0,4	EUR 0,4	EUR -	EUR -	EUR 1,0	EUR 0,1	EUR -
GPI & ASSOCIE EuroParc de Pichaudy 1330, rue Guillibert de la Leuzière 13856 Aix-en-Provence Cedex 3	EUR 0,0	26%	EUR 0,9	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR -	EUR -	EUR 0,0	EUR 0,5	EUR 0,2
Etrangères										
AIRBUS HELICOPTERS TIGER GMBH D-81703 München - Germany	EUR 0,3	33%	EUR 0,8	EUR 0,1	EUR 0,1	EUR -	EUR -	EUR 254,3	EUR 0,1	EUR -
COHC GAMEC N° 21 QL Un Road-Nam Shan District Shenzhen PRC 518051 - China	CNY 41,4	34%	CNY 16,8	EUR 1,8	EUR 1,8	EUR -	EUR -	CNY 36,4	CNY 2,4	EUR 0,5
AIRBUS HELICOPTERS KAZAKHSTAN ENGINEERING LLP Business Center Nursulfet 1 Imanov Street 11 Floor 2 01000 Astana	KZT 2 300,0	50%	KZT 954,3	EUR 5,8	EUR 0,0	EUR -	EUR -	KZT 7 368,4	KZT 813,7	EUR 0,5
AIRBUS HELICOPTERS (THAILAND) LTD Romklao Road, Maburi Bonglae-dong, Jung-gu, Seoul 100-161, Republic of Korea	BHT 22,6	1%	BHT 45,7	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR -	EUR -	BHT 75,3	BHT -31,8	EUR -
OMAN AVIATION ACADEMY Knowledge Oasis Muscat / Al-SEEB - PO Box 223 130 MUASCAT - OMAN	OMR 3,4	10%	OMR 0,3	EUR 0,8	EUR 0,8	EUR -	EUR -	OMR 0,5	OMR 0,0	EUR -